



LE VOTE FSU : PORTER LES REVENDICATIONS CHOISIR LA LUTTE

Le vote pour le CTPMESR intervient dans une période où les fondements de la Fonction Publique sont remis en cause dans tous les ministères (loi sur la mobilité, suppression massive d'emplois par l'application de la RGPP, démantèlement de tous les statuts...). Le gouvernement a lancé une vaste entreprise de déstructuration de l'enseignement supérieur, de remodelage du paysage universitaire et de démantèlement des statuts de la fonction publique d'Etat. Les modifications des statuts des enseignants du second degré affectés dans le supérieur se profilent et devraient être soumises au CTPMESR dès 2010.

Une autre politique de l'enseignement supérieur et de la recherche est possible !

Former plus et mieux, porter l'effort de financement à hauteur des standards internationaux, démocratiser les structures universitaires et de recherche, développer les emplois statutaires de la Fonction publique d'Etat, permettant de répondre aux besoins en enseignement, en recherche et en personnels BIATOSS, améliorer les carrières et les taux de promotion, ainsi que les conditions de travail, réduire les charges de travail excessives, mettre fin à la précarité avec un plan d'intégration des précaires sur des postes statutaires.

Votez et faites voter FSU

- **Pour le maintien de l'accès démocratique à la formation et à la recherche, pour la défense et la promotion du Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche**
- **Pour la défense des statuts, l'augmentation des salaires et des promotions, l'amélioration des conditions de travail**
- **Pour une titularisation massive des personnels précaires**
- **Pour le recrutement sur des emplois statutaires d'Etat, contre le développement des contrats précaires**

La FSU rassemble et travaille à la construction de l'unité syndicale sans exclusive. Ses syndicats, SNESup, SNEP, SNCS, SNASUB, UNATOS, SNICS, SNUAS-FP, défendent l'ensemble des personnels titulaires et non titulaires de l'enseignement supérieur et de la recherche : enseignants, enseignants chercheurs et chercheurs, ingénieurs, personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, de bibliothèque, infirmières, assistantes sociales.